Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 20

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Applications générales.

1. Reproduction du croquis présenté au tableau noir. — 2. A l'occasion, rappeler le voyage des troupes de la II^{me} division de Bâle au Tessin. — 3. Lecture d'un sujet se rapportant au Gothard, tel le charmant extrait de G. de Reynold : L'hospice du Saint-Gothard. — 4. Rédactions tirées de cette leçon.

Remarques. — Ce thème a trop d'ampleur pour être traité en une seule leçon; il sera scindé. Nous avons fourni les éléments de l'élaboration didactique; mais, le maître ne doit pas les formuler tous. Il requerra la participation de l'intelligence et du savoir des élèves et leur laissera une large part d'initiative, de jugement et de raisonnement. Chaque paragraphe comportera une étude d'après le schéma suivant: 1. Donné concret partiel. — 2. Elaboration didactique partielle — 3. Résumé, mot de rappel. Ph. Dessarzin.

ÉCHOS DE LA PRESSE

-0%0-

A propos d'éducation nationale. — Depuis l'acceptation de la motion Wettstein par le Conseil des Etats, la question de l'éducation nationale et plus spécialement de l'enseignement civique à l'école, est à l'ordre du jour. La Société suisse des instituteurs, réunie à Zurich, sous la présidence de M. le conseiller national Fritschi, s'en est occupée à son tour. Elle a entendu, entre autres, un intéressant discours de M. le conseiller fédéral Calonder, chef du département de l'Intérieur. En voici quelques extraits.

M. Calonder a commencé par déclarer qu'il n'est pas question de limiter les compétences des cantons dans le domaine de l'école. Le Département fédéral de l'Intérieur ne veut pas édicter des normes impératives. Il cherchera seulement à venir en aide aux cantons par ses conseils et son appui. Cet appui sera, pour le moment, plutôt moral que financier. La situation actuelle des finances fédérales ne permettra pas actuellement à la Confédération de s'imposer des sacrifices considérables pour cet objet. La Confédération a dû au contraire réduire un peu ses subventions à l'enseignement professionnel.

La question doit être étudiée dans un esprit d'entière confiance entre les cantons et la Confédération. Ce que celle-ci voudrait, ce serait de remédier à la dispersion aes efforts et orienter les initiatives vers une action commune. Les expériences faites au cours de cette guerre montrent que notre sentiment national doit prendre davantage conscience de lui-même et être affermi. Nos écoles n'ont pas encore suffisamment agi pour le développement de l'idéal national.

Ce qu'elles doivent faire, c'est conserver toujours mieux nos mœurs nationales, les défendre contre les influences étrangères, rendre le sentiment de la responsabilité du citoyen vis-à-vis de l'Etat plus vif et plus profond, traiter d'une façon plus approfondie l'histoire contemporaine, faire comprendre à l'élève le fonctionnement des institutions actuelles et ses devoirs vis-à-vis du pays. L'école primaire et l'école complémentaire peuvent rendre de grands services à cet égard.

Ce que la Confédération peut faire dans ce domaine, c'est, par exemple, favoriser les publications de manuels destinés aux différents degrés de l'école et qui pourraient être élaborés par le concours intellectuel et financier de la Confédération et des cantons. Ces manuels ne devraient du reste pas être imposés. Ils seraient proposés. Cantons et Confédération pourraient entrer en concurrence. De cette émulation pourrait résulter l'utilisation la plus efficace de toutes les forces du pays.

Ce qui est certain, c'est que l'école complémentaire doit être améliorée. Sous le rapport de l'éducation civique tout au moins, elle ne s'est, jusqu'à présent, pas montrée à la hauteur de sa tâché.

Dans l'enseignement secondaire aussi il y a des réformes à réaliser afin d'atteindre les jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales et qui exercent sur l'Etat une influence considérable. Il ne s'agit pas de former des esprits chauvins, en proie à un nationalisme étroit. Le but suprême de l'école est la formation d'hommes. L'école doit cependant utiliser mieux qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent les valeurs intellectuelles que nous possédons et s'en servir pour affirmer et fortifier notre idéal national plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Le sentiment national, purifié par une claire vision des défauts comme des qualités de notre peuple, doit pénétrer toute l'instruction et vivifier l'enseignement des langues nationales, de l'histoire et de la géographie. Nous devons accorder une plus grande attention à nos langues nationales, dont la multiplicité constitue précisément une des caractéristiques de la Suisse.

L'enseignement secondaire doit aussi pousser l'étude de l'histoire jusqu'à la période contemporaine. Il est à souhaiter que les leçons d'instruction civique proprement dite soient données en corrélation avec l'histoire contemporaine. Pour cela il faudra que les professeurs d'histoire ne s'occupent pas seulement du passé, mais qu'ils tournent aussi leur intérêt vers les institutions, les besoins et les aspirations du présent et de l'avenir.

Ce qui manque trop aujourd'hui, c'est la corrélation, l'influence réciproque entre l'histoire du passé et les forces vives du présent. L'école a trop souvent perdu le contact avec la vie, alors que cet échange entre le passé et le présent peut donner les plus heureux résultats.

D'une façon générale, l'école ne devra jamais perdre de vue la nécessité de former des caractères, d'inspirer aux jeunes gens le noble désir de développer leur personnalité, de la perfectionner pour toute la vie. Notre pays a besoin de fortes individualités, s'inspirant d'un sentiment national vigoureux et conscient. Cette condition de notre existence est plus nécessaire aujourd'hui que jamais, en présence de l'invasion d'éléments étrangers dans notre pays. Nous n'assimilerons ces éléments qu'en affirmant la force nationale créatrice de notre peuple.

En terminant, M. Calonder a encore insisté sur la personnalité du maître, plus importante que tous les programmes et tous les manuels,

et a adressé aux instituteurs suisses qui l'écoutaient des paroles de remerciements, d'encouragements et d'espérance qui ont été chaleureusement applaudies. (Journal de Genève.)

* *

L'école des mutilés. — Elle est à Vienne, à la limite de la ville et de la campagne, cette école d'un nouveau genre. En réalité, c'est un vaste camp installé selon les exigences de la plus rigoureuse hygiène et formé de trente-deux écoles différentes.

C'est le triomphe du dévouement et le génie de l'invention qui s'unissent pour le bonheur des mutilés. Nous trouvons là 3,600 ectropiés en train de s'habituer à leurs prothèses et de rapprendre leurs métiers ou, s'il n'y a pas moyen, d'en apprendre un autre. On refait peu à peu des hommes avec des restes humains et l'on crée du capital social. Le mutilé qui mendie au bord du chemin doit disparaître ainsi, grâce à la prothèse de guerre.

Nous avons visité d'un bout à l'autre cette étrange école des arts et métiers, sous la conduite de son chef, le prof. Dr Spitzy.

Il n'y a pas de doute que les mutilés civils profiteront largement aussi de toutes les inventions et de toutes les expériences provoquées par la guerre dans ce domaine de la prothèse.

Lorsque le mutilé n'a plus de blessures ouvertes et qu'il en a fini avec la table d'opération, il entre dans l'une ou l'autre de ces écoles, selon ses aptitudes et ses goûts antérieurs. On construit à son intention et sur place le membre ou l'organe artificiel et puis il entre en classe pour apprendre à s'en servir. On réintègre dans leurs métiers des centaines d'estropiés, quitte à construire, tout exprès pour eux, des outils et des machines-outils pouvant s'adapter à leurs membres artificiels.

Nous avons vu des menuisiers dont les deux mains mécaniques rabotaient des planches; des tourneurs-manchots, le ciseau à la main. Nous entrons dans une classe: en guise d'écoliers, il y a là vingt soldats à qui l'on fait une dictée. Ils écrivent lentement, comme des enfants de six ans. C'est que leurs mains, leurs doigts sont en acier et en bois! D'autres apprennent à écrire à la machine, à télégraphier, à dessiner, à photographier, et même à raser leurs camarades avec leurs prothèses! Il y a un orchestre de mutilés, un vrai conservatoire de musique, une fanfare. Vite, on nous donne un petit concert au passage; il faut s'approcher tout près pour constater que ces trente musiciens sont tous mutilés!

Tous ces membres artificiels sont capables, grâce au jeu des ressorts, de produire des mouvements automatiques; en outre ils sont reliés par des lanières avec le reste du membre amputé ou avec le tronc. Il s'agit alors, par un long apprentissage, de provoquer volontairement les mouvements habituels.

Une jambe prothèse fixée sur un reste de cuisse pèse trois kilos; le blessé, avec un peu d'exercice, arrivera à pouvoir danser sans qu'on se doute de son infirmité. On pousse le luxe de la prothèse jusqu'à fournir au pauvre soldat plusieurs mains artificielles différentes. Il a sa main de travail et sa main du dimanche avec laquelle il apprend à faire le salut militaire!

Les malheureux amputés des deux jambes doivent apprendre à marcher sans cannes ni béquilles. On a imaginé, pour eux, le système suivant. C'est dans le long corridor de l'école qu'ils font, chaque jour, leurs exercices. Au milieu du plafond, on a placé un rail parallèle au corridor. Une poulie court d'un bout à l'autre du rail. A cette poulie on attache de longues courroies qui viennent s'adapter au corps de l'amputé muni de ses deux jambes artificielles. Le malheureux est ainsi tenu bien droit et en équilibre ; il ne peut pas tomber et il apprend ainsi à avancer, à reculer, à marcher... J'en ai vu un prendre sa leçon tragique ; il était pâle et triste. Impossible de le suivre des yeux sans que ceux-ci se mouillent...

Beaucoup de ces écoles d'art ou de métiers ont pour instituteurs des estropiés civils qu'on a été chercher dans la population de Vienne pour profiter de leurs expériences professionnelles. Ces leçons données par des mutilés de la vie civile à des mutilés de la guerre ont quelque chose de tragique. Et cette admirable organisation, cette habileté, cette ingéniosité à réparer ce qui passait autrefois pour irréparable nous font à tous une profonde impression. (Gazette de Lausanne.)

* *

Les oiseaux et la guerre. — Il n'est donné d'entendre parler les bêtes et de comprendre leur langage qu'aux gens d'esprit. Ne nous étonnons donc pas d'être si peu renseignés par ceux-ci, qui, très rares, sont volontiers les plus silèncieux des hommes, sur celles-là, qui ne parlent qu'à bon escient. Et bénissons M. Pierre Mille d'avoir bien voulu nous conter, dans le Temps, la conversation qu'il avait surprise, quelque part au front, entre une famille de perdrix, un lièvre, sa « vertueuse épouse » et un rat noir. Toutes gens sédentaires que n'emporte jamais ni le désir de voir, ni l'humeur inquiète, ni surtout le besoin de changer de climat, ces hôtes de nos champs et de nos bois ont, au bout de peu de temps, compris qu'il n'existait pour eux de rapprochement que terminologique entre « marmite » et casserole, et que le vieux dicton est juste, dans toutes ses applications, qui veut qu'un âne puisse, impunément, passer, la queue haute, entre deux meuniers qui se battent.

De tous les renseignements reçus du front, il ressort que la bataille ne paraît gêner en rien les oiseaux, ni le gibier en général. Dans le si intéressant Bulletin que, malgré la guerre, la Société nationale d'Acclimatation continue à publier régulièrement, M. Louis Rousseau nous montre, entre autres hôtes des champs de bataille, des perdrix « qui affectionnent le voisinage des marmites, se plaisent à venir rechercher des graines germées, ainsi que les vers mis à l'air dans les mottes glaiseuses projetées par l'explosion des obus ». « A quelque chose, pensentelles, malheur est bon! »

Aux moineaux près, dont, apparemment, la défiance est aussi aiguisée que le bec, ou au bon sens de qui répugnent les massacres, on retrouve, tant sur la ligne de feu qu'en 2^{me} et 3^{me} lignes, et en nombre habituel, tous nos amis sédentaires de l'air.

Le régime des migrateurs n'a, pour ainsi dire, pas été modifié, et les lois qui régissent la migration ont prévalu sur le désordre qui bouleverse actuellement l'Europe. En dépit des zeppelins, des avions et d'autres intrus bruyants et puants de l'air, tous les migrateurs observés, venant du nord et du nord-est, continuent à suivre ces deux voies principales que l'on connaît et qui encerclent la France, l'une longeant ses côtes, l'autre, sa frontière orientale par la Meuse, le Rhin, la Saône et le Rhône.

C'est par milliers, par dizaines de mille que, chaque jour, un peu avant le coucher du soleil, passent — passaient plutôt, avant la guerre — en bandes serrées, les freux (corvus frugilegus de Linné) auxquels se mêlent quelques spécimens du corvus corax et du corvus corona.

Ces vols, par la constance de leurs habitudes, finissent par remplacer, pour qui les observe, et la montre par temps gris, et la girouette par temps calme, et le baromètre. Partant, le matin, vent travers avant, pour les semis souvent lointains où ils vont se repaître, ils commencent à rentrer vers les 4 heures du soir, et immanquablement vent travers arrière, si léger, imperceptible que soit le vent. La pluie menace-t-elle? Leurs vols s'abaissent. Le beau temps est-il assuré? C'est très haut qu'il faut les chercher dans le ciel pour les voir choir en ces vertigineuses acrobaties que tentait d'imiter un Pégoud. Par la tempête ils rasent le sol, faisant preuve à éviter les obstacles d'une adresse égale à celle de l'épervier qui poursuit une proie ailée.

Leurs bandes invariables, qui arrivent peu avant l'époque des semis d'automne et séjournent jusqu'aux premiers jours d'avril, commettent des déprédations telles que, pour s'en défendre, les fermiers non seulement élèvent de toutes parts des épouvantails, envoient des gamins armés de bâtons, mais encore, par endroits, ont dressé contre l'ennemi des chiens qui, jusqu'à la nuit close, poursuivent, de champ en champ, la troupe noire, en aboyant. Malgré quoi le dommage causé est considérable. Ils ne sont, du reste, pas seuls à commettre ces dégâts; c'est par centaines, par milliers, mais avec d'autres habitudes, et suivant d'autres routes de l'air que les rejoignent aux champs ensemencés, où du reste ils ne se mêlent jamais, les pigeons ramiers (Columba Palumbus de Linné).

Or l'automne dernier et cet automne encore, nos bois étaient aussi déserts de freux que de ramiers. Là où on les comptait par milliers, ce qui demeure pourrait percher sur deux ou trois arbres, et si les récoltes furent particulièrement riches cette année, on le doit, croyons-nous, au moins autant à l'absence des freux et des ramiers qu'à l'admirable application qu'apportèrent aux travaux des champs les femmes des mobilisés.

Aux environs d'Arras, « les champs sont couverts de milliers de corbeaux » attirés on comprend à quelle sale besogne ; en Woëvre, « les ramiers sillonnent le ciel ». Voici donc deux races de migrateurs que la guerre aurait détournés de leurs habitudes. Si l'on ne s'explique, hélas! que trop bien l'attrait des charniers pour les corbeaux, c'est plus difficile de comprendre ce qui peut bien retenir aux champs de bataille les ramiers si méfiants, et que le moindre craquement de branche sèche met en fuite. (Toute idée du rameau d'olivier doit, pour le moment, être écartée.)

Il serait intéressant de savoir si, en Svisse, où, d'après Victor Fatio,

le ramier « passe tous les ans en bandes nombreuses dès le milieu de février, le plus souvent en mars, et entre la mi-septembre et la mioctobre » est ou non apparu en nombre et aux époques habituelles.

Somme toute, il semble établi qu'à quelques rares exceptions près, la guerre n'a modifié ni les lois générales de la migration, ni le régime habituel des sédentaires.

« Le trop d'attention qu'on a pour le danger, fait le plus souvent qu'on y tombe! » pensent apparemment les oiseaux, avec le bonhomme que vous savez, et nos hôtes ailés survolent, ou parcourent, avec une indifférence aussi complète que narquoise, ces champs ensanglantés d'où, bientôt, la chère petite alouette de France montera, victorieuse, dans la joie du ciel apaisé pour, au soleil levant, lancer de nouveau vers le monde sa claire chanson de liberté.

Louis-Ed. Coulin.

BIBLIOGRAPHIES

Essai sur le merveilleux dans la littérature française depuis 1800, par Hubert Matthey. In-12 de 316 pages, Payot, Lausanne, 3 fr. 50.

Dans ce remarquable ouvrage d'histoire et de critique littéraire, l'auteur étudie l'emploi du merveilleux dans les ouvrages qui ont vu le jour depuis le commencement du siècle dernier. A ses yeux, il n'y a pas de différence entre le merveilleux, le fantastique et le surnaturel. Il place dans la même catégorie « les faits réels ou les représentations illusoires qui nous frappent par leur caractère de rareté et qui nous paraissent en contradiction avec l'ensemble des lois connues régissant le monde extérieur ou la chaîne de nos représentations subjectives ». J'avoue que cette définition ne satisfait pas mes notions philosophiques. La question ne paraît plus complexe que M. Matthey ne se la représente. Dans ces conditions, j'ai de la peine à admettre toutes les applications que l'auteur fait de son principe, notamment lorsqu'il parle de Chateaubriand. Il emploie de plus certaines expressions qui me choquent un peu ; j'en signale une seule : à la page 28, il parle « des divinités chrétiennes ». Pour moi, il n'y a qu'un Dieu et non plusieurs. Après avoir fait ces réserves d'ordre purement doctrinal, je me plais à reconnaître que l'étude de M. Matthey est un ouvrage qui mérite l'attention du lettré. L'auteur a fait de grandes recherches pour se documenter; il a fouillé les ouvrages de Chateaubriand, Vigny, Balzac, Musset, Hugo, Flaubert, Daudet, France et combien d'autres encore. Il montre le merveilleux qu'on y trouve, groupe les faits, classe les variétés, dessine la courbe de l'évolution des genres. Il fait voir les influences qui se sont exercées, les nécessités et les traits de caractère qui ont porté les auteurs à employer le merveilleux dans leurs compositions. Il examine enfin les caractères communs qui existent entre les œuvres étudiées, afin d'arriver à une détermination des lois du genre. Les divers problèmes que soulève cette intéressante question littéraire,